



N°10 - décembre 2008

Le P'tit Barisien



La fête Communale



Le 14 juillet

au cours de l'année 2008



Fête Le Cochon



Le Noël de l'Ecole

Sommaire

- | | | |
|-------|-------------------------------|---|
| 2 - | Editorial | |
| 3 - | Informations Pratiques | 11 - 12 Dossier : Assainissement |
| 4 - | Etat Civil 2008 | 13 - 14 Brèves Infos |
| 5 à 8 | Travaux et projets | 15 - Actualités : l'Ecole de Barisis |
| 9 - | Au service de la collectivité | 16 - Bibliothèque : histoires d'aujourd'hui et d'hier |
| 10 - | Respect Citoyen | 17 - Nos aînés au repas du CCAS |



BONNE ANNEE

Nous voilà déjà à la fin de cette année 2008, année qui fut pour moi celle d'une nouvelle aventure depuis le mois d'avril : riche de contacts humains, remplie d'activités nouvelles, de travail quotidien et intéressant, parsemée de doutes et d'interrogations aussi... mais avec pleins de projets et de perspectives encore !

Depuis le mois d'avril, nous avons fait le maximum pour le bien de notre village. Comme je l'ai déjà écrit, mais malheureusement il faut le répéter, les moyens financiers restent toujours aussi limités et la crise économique ne facilitera pas les choses.

Au cours de ces 9 mois, nos efforts ont porté sur une mise à jour complète des dossiers avec l'aide précieuse de notre secrétaire. La ligne de trésorerie que nous avons été obligés de prendre pour faire face aux paiements a été remboursée dès novembre. Notre trésorerie se retrouve favorable pour débiter 2009.

Vous découvrirez au fil des pages de cette nouvelle édition du P'tit Barisien l'ensemble des actions entreprises. Les travaux d'entretien ne manquent pas entre les bâtiments communaux et la voirie. Nous nous efforçons de maintenir propres nos 6 kilomètres de rues et dans ce but, nous avons embauché un second employé communal en contrat aidé à 26 heures par semaine et dont le salaire est remboursé à plus de 80%.

Nos projets d'opérations n'avancent pas aussi vite que nous le voudrions. L'extension de la maternelle est quasi acquise, nous attendons la confirmation du Conseil Général.

La réfection des allées du cimetière nous tient à cœur, nous souhaitons démarrer la première phase dès 2009 mais cela va dépendre de nos moyens budgétaires et de l'issue de la demande d'ouverture d'une 4^{ème} classe à l'école élémentaire.

Je tiens à remercier tout particulièrement mes deux adjoints Jean FLAMANT et Guy PERNAUT ainsi que Anne PERDU, Françoise ARMANI, Suzanne GERON, pour l'aide qu'ils m'apportent au quotidien.

Je n'oublie pas de remercier chaleureusement l'ensemble des personnes que nous avons sollicitées à diverses occasions et qui ont mis leur savoir-faire et leur temps au service du village tant pour les petits travaux d'entretien et de rénovation que pour la préparation et la réalisation des manifestations organisées par la commune et le Comité des Fêtes.

La création de ce dernier est un succès, l'équipe municipale lui fait confiance pour 2009 et lui apportera moyens et logistique.

Je tiens aussi à rendre hommage à la discipline des parents qui, depuis, la rentrée laissent libre le trottoir des écoles. Bravo à toutes et tous mais il faut persévérer !

Nous nous étions engagés à créer un site internet, voilà qui est chose faite en cette fin d'année :

Rendez-vous sur <http://www.barisisauxbois.fr>

Cela n'a pas été sans mal d'autant que personne ne s'est proposé pour nous aider. Mais fort de cet engouement, je me suis donc mis au travail et vous invite à lui rendre visite régulièrement et à pardonner les erreurs que vous pourriez relever. Ce site, sera je l'espère, une vitrine supplémentaire de notre village.

L'avenir ne manque pas d'être préoccupant, l'ensemble des élus se joint à moi pour vous souhaiter de pouvoir résister le mieux possible aux difficultés qui s'annoncent et que cette année 2009 soit la moins mauvaise possible.

Meilleurs vœux de Santé pour vous-même
et vos proches.



Horaires des services municipaux



TELEPHONE MAIRIE
Le numéro change

09.60.54.77.71

Secrétariat de Mairie - Mmes LEPAGE & CURTO

fax : 03.23.52.20.47

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...

Pour un meilleur service rendu à la population, le secrétariat modifie ses plages horaires (du midi et fin de journée), les horaires à compter du **lundi 12 janvier 2009**, sont les suivants :

Les lundi - mardi - jeudi	de 7 h 45 à 12 h 00	de 12 h 20 à 16 h
Le mercredi	de 7 h 40 à 12 h 00	
Le Vendredi	de 7 h 45 à 12 h 00	de 12 h 20 à 15 h

Agence Postale Communale - Mme CURTO

tél. 03.23.39.26.79

Mme Cécile CURTO, employée à l'Agence Postale Communale vous accueille tous les matins :
→ du lundi au samedi : de 9 h 00 à 11 h 50, vous pouvez y effectuer toutes les opérations postales et financières habituelles.

A savoir :

Dorénavant, il est possible de vous présenter également l'après-midi auprès de Mme LEPAGE, secrétaire de Mairie **UNIQUEMENT** pour le RETRAIT de COLIS ou LETTRE RECOMMANDÉE.



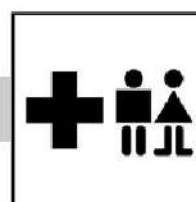
Permanences des Elus

Monsieur le Maire et ses deux Adjointes assurent à tour de rôle une permanence :

→ tous les samedis matin de 10 h 00 à 11 h 00

Ils peuvent également vous recevoir sur rendez-vous à un autre moment, prenez contact en mairie.

Les Numéros d'Appels d'URGENCE



SAMU

15

Police/ gendarmerie

17

POMPIERS

18

RAPPEL : Le 112 est le numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence et valide dans l'ensemble de l'Union Européenne. **Utilisez le 112 uniquement hors de France.**

France Télécom : 10 13

Pour tout incident entraînant une coupure de ligne, appelez en priorité et directement le **1013** (Appel gratuit). Informez ensuite la Mairie en cas d'incident sur la voie publique.

EDF - GDF :

Un dépannage, **un incident**, appelez en priorité et directement le **08 10 33 32 02** (prix appel local). Informez ensuite la Mairie en cas d'incident sur la voie publique.

Un raccordement ou une modification de votre accès au réseau électrique, appelez le **08 10 34 79 48** (prix appel local)

Le train de la vie... depuis juin 2008



Yaël CURTO le 19 juillet
Anaëlle LAGAUDE le 27 juillet
et avant de refermer la porte de
2008...
Stanislas KOWALSKI le 31
décembre !



Parrainage civil

Maël CRYG le 23 août



Ils se sont unis...

Déborah GOCHON & Florian COUCHET 12 juillet
M-Noëlle BELLE-ANNE & Jimmy DELAPORTE 16 août
Stéphanie BEAUDOIN & Laurent LUC 16 août
Céline BRUYER & Benoît GUILBERT 6
septembre
Béatrice TURGY & Eric LEBLANC 11 octobre

Ils ont fêté leurs Noces d'Or

Pierrette DHUEZ & Jean FERNET 9 août
Pierrette POLOTTI & Albert MAILLET 20 septembre



Ils nous ont quittés...

Francis TARGY
Béatrice GARCIA, née CHAPOTEL
Mugnette GILLES, née OGET

le 18 juillet
le 11 août
le 28 août



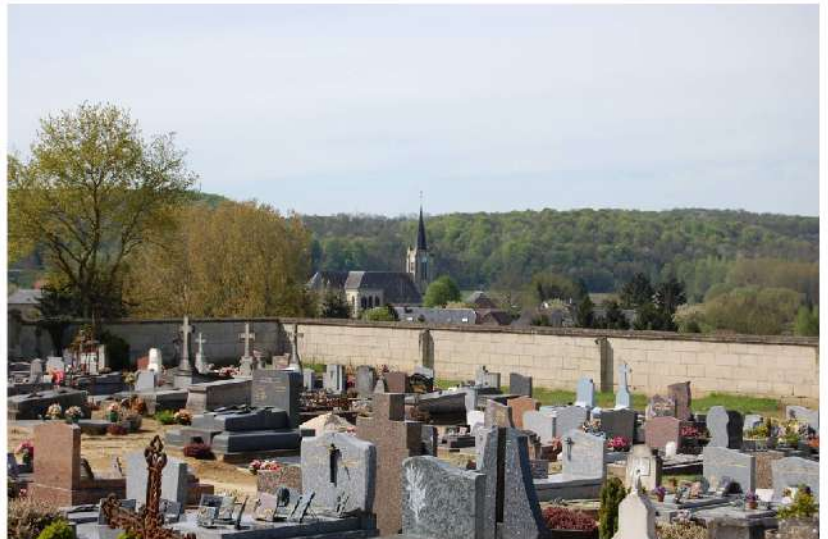
Les TRAVAUX

Le Cimetière

Les habitants réclament à juste titre sa réfection. L'investissement à réaliser est très important et devrait représenter environ 80 000 à 100 000 euros avec une première tranche de 50 000 euros.

Les subventions sont très réduites sur les cimetières, environ 25 %. La plus grosse part restera à la charge de la commune.

Le cimetière actuel se trouve sur une parcelle de terre sablonneuse qui a été léguée il y a très longtemps à la Commune par un généreux donateur ; c'est un bel emplacement ensoleillé avec une vue imprenable sur le village mais le type de sol et la pente ne sont pas forcément adéquats... nous en avons la lourde charge aujourd'hui...



Par ailleurs, notre cimetière comporte un nombre important de sépultures non entretenues voire dangereuses. Il est urgent que nous en dressions la liste afin que cet état soit constaté par procès-verbal signé par le Maire et porté à la connaissance du public et des familles dans les conditions réglementaires en vigueur.

Ce n'est qu'après une période de 3 années et sur décision du Conseil Municipal, que le Maire pourra prendre un arrêté de reprise de la concession. (Cf. articles L2223-17 et 18 du Code Général des Coll.Territoriales)

Le Colombarium

9 alvéoles ont été installées.

L'aménagement arboré et fleuri est également prévu pour un jardin du souvenir où pourront être dispersées les cendres des personnes défuntés.



L'Eglise



Eglise St Pierre et St-Paul reconstruite vers 1930 après la guerre

Se situe au cœur du village et domine de toute sa hauteur le bourg.

Une belle esplanade de verdure tout autour, pourrait en faire un lieu de détente pour les petits et grands après une belle promenade...

Les grilles de protection des vitraux ont fait preuve d'efficacité. Cependant, le temps a laissé des traces disgracieuses sur les murs.

Réparer les grilles extérieures des vitraux de l'église est aussi un réel besoin. Nous pensons à une solution la moins onéreuse possible en nous appuyant sur le bénévolat.

Nous souhaiterions l'inscrire au budget 2009 si cela nous est possible.



Les vitraux sont superbes et très colorés. L'église reçoit régulièrement des groupes musicaux. En juin dernier, c'était un quatuor de guitares ; en mai 2009, les voûtes très acoustiques de l'église accueilleront un nouveau groupe ...



Le Calvaire... a été enfin rénové !

Chacun a pu remarquer la réhabilitation du Calvaire qui donne un sérieux coup de propre au sein du village. En plusieurs étapes, la bonne volonté et le don de soi de quelques personnes ont permis sa réhabilitation à moindre coût.

Nous remercions nos élus JEAN FLAMANT et AVELINO GOMES qui n'ont pas craint de retrousser leurs manches durant l'été entre canicule et pluie ainsi que CHRISTOPHE GOSSEAU...

Un GRAND MERCI à M. FABRICE DAGUE qui a pris gracieusement à sa charge le décapage et la remise en peinture de la statue du Christ et à M. HERVE MUSIAL qui a prêté ses engins à plusieurs reprises pour le démontage et la réinstallation de la statue sur la croix.

N'oublions pas M. JACQUES TELLIER pour la préparation du coffrage et M. FABRICE PERDU qui a pu « canaliser les abeilles » afin de permettre le démontage de la statue.



Jamais rénové depuis son installation en juin 1935, ce monument a été érigé sur un terrain appartenant à la famille CHARLIER.

*JUILLET 2008 :
D'abord s'occuper des abeilles*

Main d'œuvre, bonne volonté, bons conseils et générosité et un appui matériel, ont permis sa réhabilitation à moindre frais. MERCI encore !



Les autres projets de travaux...

LA VOIRIE



Les besoins sont énormes mais les moyens financiers le sont beaucoup moins.

Pour réduire la vitesse excessive, nous avons demandé des devis à la DDE, pour placer des chicanes dans les rues du Rond d'Orléans, Eugène Boucher, de la Gare et du Bloc ainsi qu'un STOP sur la rue de la Gare au carrefour de la rue William Merville.

Nous avons prévu également une réfection des caniveaux et trottoirs des rues de l'Eglise et des Dames.

Les élus sont parfaitement conscients que de nombreux trottoirs sont à reprendre ou à créer ; notamment la rue du Marais, fort empruntée avec les écoles et la salle du foyer rural.

Pour obtenir le maximum de subventions, il faut demander une étude paysagée globale à un cabinet spécialisé. Cette étude subventionnée à 70% permettrait de réaliser un embellissement cohérent de l'ensemble du village y compris le hameau de Bernagousse. Même si cette étude retarde quelque peu le démarrage des travaux, nous le rattraperons au moment des chantiers.

ECLAIRAGE PUBLIC ET ENFOUISSEMENT DES LIGNES AERIENNES

Dans l'optique d'un embellissement global de notre village, la rénovation de l'éclairage public et l'enfouissement des lignes aériennes sont incontournables. Le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre les démarches pour obtenir la mise en chantier de ce projet. L'instruction du dossier avec les instances concernées est longue. Les travaux ne pourront commencer qu'en 2011 et devront s'insérer dans le projet voirie ci-dessus. Nous aurons l'occasion d'en reparler.



L'ensemble de ce programme est ambitieux et lourd financièrement. Des impératifs immédiats, comme l'ouverture d'une quatrième classe peuvent nous faire retarder certains projets qui nous tiennent pourtant à coeur. Nous les ferons !

Et parallèlement, nous poursuivrons les petites rénovations, l'entretien courant, le fleurissement du village...

Du temps et du travail pour la collectivité...



Ramassage des encombrants

Les encombrants ramassés début septembre par les employés communaux ont été transportés à la déchetterie de la CCVA aux Michettes. Le chargement et le transport ont été assurés gracieusement par MM. Yann MARTIN, Emmanuel FONTAINE et Guy PERNAUT. **Retenez d'ores et déjà la date du prochain ramassage : le mardi 14 avril 2009**

Les clés des bâtiments de la commune

Au fil des années et après une nouvelle réorganisation des bâtiments communaux, un quantité de clés « inconnues » et/ou « inutilisables » s'est constituée. Mesdames ARMANI et GERNON ont fait le tour de tous les bâtiments, clés en main. Après plusieurs jours de patience, toutes les clés ont été étiquetées et répertoriées. Le secrétariat dispose maintenant d'un inventaire exhaustif et de trousseaux utilisables.



Les Archives

Depuis les travaux de la mairie, les archives étaient en cartons dans l'attente d'un tri et d'une mise en rayon.

Afin de ne pas monopoliser trop longtemps Madame Lepage, nous avons demandé des volontaires pour l'aider dans cette tâche fastidieuse qui aurait duré de nombreux mois sauf à payer un renfort.

Mesdames ARMANI, GERNON et BOBO sont venues aider notre secrétaire pendant plusieurs demi-journées. Les archives sont enfin en place.

Les tilleuls de l'église

Trois des tilleuls de l'église étaient malades et devenus dangereux. Pour la sécurité, il nous a fallu prendre la décision, non sans regrets, de les supprimer. **Nous les remplacerons dès que possible.**

Ce sont MM. Fabrice PERDU, Louis BASSO et Guy DROUILLET qui ont pris de leur temps pour procéder à l'abattage rapide et bien fait.

Nous les en remercions ainsi que M. Guy PERNAUT pour le prêt de ses engins.

Les vestiaires du stade

Une acquisition d'urgence de 3 radiateurs s'imposait. Leur installation a été réalisée par M. KOWALSKI, employé communal avec l'aide précieuse et efficace de M. Yves ARMANI que nous remercions. Le démontage des anciens bâtiments devenus vétustes et dangereux est également prévu dès que possible. Des travaux de peinture sont par ailleurs assurés conjointement par l'USC Chauny et l'Association des footballeurs de Barisis.



Nous remercions chaleureusement ces personnes, élus et Barisiens qui ont pris de leur temps pour le bien du village.

LE RESPECT CITOYEN !

ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous aimons tous nos animaux mais ils ne doivent pas devenir source de problèmes avec le voisinage.

Pour le respect de tous, comme pour nos parents et amis, nous devons veiller à faire taire nos chiens lorsqu'ils aboient de trop, à plus forte raison quand ils sont plusieurs !!

Pour les mêmes raisons, il est insupportable de trouver des "crottes" devant nos portes. Veillez à les retirer, les trottoirs n'en seront que plus propres.



LA CIRCULATION DES QUADS ET MOTOS DANS LES CHEMINS

Depuis 1991, la circulation des véhicules à moteur est interdite dans les espaces naturels. Le législateur a récemment confirmé que les maires pouvaient interdire la circulation, notre espace forestier est concerné.

Le manque de respect de certains et les risques d'accidents ont obligé Monsieur le Maire à **prendre un arrêté d'interdiction pour tous les véhicules à moteur dans les chemins ruraux de la commune.**

Domage de devoir ainsi contraindre les uns en pénalisant les autres qui utilisent leurs engins sans bruit et à vitesse réduite.

Des circuits aménagés existent pour la conduite sportive.



Et encore toujours le même danger :

LA CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Comme dans toutes les villes et villages, nous sommes quotidiennement confrontés à la vitesse excessive de trop nombreux automobilistes ou motocyclistes et autres quads qui prennent nos rues pour un circuit.



Nous demandons à ces personnages de penser à l'arme qu'ils ont entre leurs mains, même s'ils sont sûrs d'eux, nous savons tous que la puissance de nos véhicules nous rend quelque peu déraisonnables.

Nous connaissons tous des enfants et des personnes âgées, pensons à leur sécurité, ils sont notre famille.

Oublions la vitesse, nous ne gagnons que très peu de secondes à rouler à 70 ou 80 km/h sur nos petites distances.

Exemple : la longueur de notre village fait à peu près 2 kms. A vitesse constante, il vous faut 2 minutes et 24 secondes pour le traverser à 50 km/h ; à 60 km/h, vous gagnez 24 secondes, à 80 km/h, vous gagnez 54 secondes avec de gros risques d'accidents.

A vous de réfléchir.... 54 SECONDES CONTRE UNE VIE !!

Où en sommes-nous ?

L'équipe municipale précédente, après avoir adhéré au SIAN, conformément à la réglementation et suite à enquête publique, a adopté un plan de zonage le 23 décembre 2005.

L'emplacement de la station d'épuration n'est pas encore définitivement arrêté. Prévus initialement au bout du chemin rural du Champ de L'Abbaye, le SIAN opérerait pour le point le plus bas près du Mesnil dans la parcelle se trouvant au bout de la sente communale partant de la rue de Grémont.

Le démarrage des travaux dans notre commune n'est malheureusement pas pour demain. Pire encore, aucune date ne peut actuellement être avancée avec certitude.



Il est par contre d'ores et déjà acquis que ces travaux s'effectueront en 4 tranches au lieu de 3 d'où un allongement des délais d'intervention.

Pour quelles raisons ce retard ?



Le Bassin Seine-Normandie, le plus important du territoire, a été amputé par l'Etat de son important fonds de roulement (plusieurs milliards d'euros) pour satisfaire aux exigences de la réglementation européenne. Ainsi, les stations d'épuration des grandes zones urbaines, région parisienne comprise, sont en cours de mise aux normes.

Cette décision a rendu quasi exsangue la trésorerie du bassin et retardé les projets de plusieurs années.

Le département de l'Aisne n'a pas été considéré comme prioritaire. Les communes ont été classées en 3 niveaux de priorité selon leur implantation géographique. L'Agence de l'Eau a placé la rivière Ailette comme prioritaire. Toutes les communes dont les effluents y sont rejetés, se verront assainies les premières.

Les travaux des communes classées au 1er niveau de priorité ne sont pas prévus avant 2012/2013.



Barisis-aux-Bois est situé au 3ème niveau de priorité, l'assainissement ne verra pas le jour avant 2016 si aucun retard n'est observé. Une échéance à 10 ans peut sans aucun doute être envisagée.

Des problèmes de financement risquent probablement de se poser avec les modifications régionales et départementales actuellement à l'étude... ?

La réglementation aujourd'hui

La loi sur l'eau du 30 décembre 2006 est venue modifier la réglementation.

→ Sans réseau public d'assainissement collectif à Barisis aux Bois, nous sommes tous soumis à l'obligation d'installer un assainissement non collectif au titre de l'article L1331-1-1 du code de la Santé Publique ainsi rédigé :

→ **Le contrôle des installations est à la charge des communes** au titre de l'article L2224-8 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Pratiquement, si obligation est faite aux propriétaires de posséder un assainissement non collectif, les communes ont jusqu'au 31 décembre 2012 pour effectuer le premier contrôle. Il nous reste donc 4 années, propriétaires et communes pour répondre aux dispositions réglementaires. (Cf la réglementation en mairie ou sur notre site)

→ **La compétence "assainissement non collectif" a été prise par la CCVA** (Communauté de Communes du Val de l'Ailette), c'est donc cette dernière qui doit mettre en place ce contrôle, et non la commune de Barisis-aux-Bois, en créant un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Dans notre Commune, quelle attitude adopter ?

La situation actuelle incite donc à ne rien faire, tant qu'il n'y a pas obligation assortie de sanction, et laisser en l'état les écoulements d'eaux usées dans les caniveaux.

Cela signifie que nous risquons de devoir supporter pendant encore de nombreuses années les nuisances que nous connaissons tous à de nombreux endroits de notre village.

Nous participons tous à la pollution de notre environnement immédiat. Qu'allons-nous laisser à nos enfants ?



Est-il concevable de laisser nos rues dans cet état ?

Si nous voulons faire évoluer notre cadre de vie et garder propre notre village, il nous faut accepter chacun notre part de responsabilité et prendre des dispositions individuelles pour le bien de tous.

NOTRE DEVOIR D'ELU est de vous conseiller et vous aider à réaliser des travaux d'assainissement non collectif et cesser ainsi de déverser vos eaux usées dans les caniveaux du village.

Ces travaux ont un coût, nous en sommes conscients, il existe des aides en fonction de la situation familiale. Venez vous renseigner à la mairie.

C'est VOTRE DEVOIR CITOYEN !

L'A.P.E.I. « Les Papillons Blancs » de St-Quentin remercie chaleureusement les habitants des cantons de Chauny, Tergnier, Coucy et La Fère pour leur participation à l'Opération BRIOCHES 2008 : 8 370 brioches ont été proposées par les bénévoles.

A Barisis, les 150 brioches commandées à la boulangerie Gilles ont récompensé chaque don. La somme récoltée cette année est de 733,01 euros. Nous remercions l'équipe de Suzanne BRUNI : Rolande PIT, Monique BOITELLE, Mugnette CARBONNEAUX, Suzanne GERON, Françoise BOBO, Marie-Jeanne BAILLEUX, Anne PERDU

Grâce à vous, ce sont 750 associations de parents et amis des personnes handicapées, qui gèrent 2 900 établissements spécialisés accueillant 180 000 personnes handicapées mentales, enfants et adultes. Pour plus de renseignements, appelez APEI - Les Papillons Blancs de St-Quentin – 03.23.64.47.24



Depuis plusieurs années, les enseignants de Barisis organisent une manifestation au sein de l'école pour collecter un maximum de dons au bénéfice du téléthon.

Cette année, l'action se déroulait le vendredi 5 décembre après-midi. Avec l'aide des parents, de l'association Sport & Loisirs de Barisis et du Comité des Fêtes, les enfants concourraient à des épreuves sportives. On pouvait également s'y restaurer.

Les dons et les recettes des ventes de gaufres et boissons sur place ont permis de collecter 588,33 euros.

C'est une des multiples gouttes d'eau qui composent un océan de générosité : cette année la somme de 95 200 125 millions d'euros a été récoltée.

Les Barisiens sont toujours fidèles à ces rendez-vous et nous les en remercions.

LA SANTE EST LE BIEN LE PLUS PRECIEUX QUE NOUS AYONS : TOUS NE L'ONT PAS, VOUS LE SAVEZ AU SEIN DE VOS FAMILLES, DE VOS AMIS ET ENTOURAGE...

Pour cette nouvelle année qui commence, le don d'organes, de sang, de plaquettes et de moelle osseuse a été déclaré « Grande Cause nationale 2009 ».



« Depuis 15 ans, je suis donneuse de plaquettes (indispensables pour les personnes atteintes de leucémie ou traitées en chimiothérapie). Je donne régulièrement au centre de transfusion de Soissons. Ce n'est pas loin, la démarche est facile, il suffit de le vouloir et grâce aux infirmières très expérimentées, on ne sent quasiment pas l'aiguille qui semble toujours impressionnante ! !

Je vous invite à me contacter, si vous le souhaitez, ou appelez directement le centre pour plus d'informations ou prendre un premier rendez-vous en don de sang pour commencer... Pensez-y ! Personne ne peut savoir si un jour il n'aura pas besoin à son tour du don généreux d'un autre ! » Anne PERDU, conseillère municipale de Barisis

Le site de prélèvement de Soissons, rue d'Oulchy à Belleu (juste derrière l'hôpital) est ouvert :
 → le mercredi de 8h à 12h → le jeudi et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le 1er jeudi de chaque mois de 8h à 12h et de 14h à 18h → le samedi de 8h à 12h. - Tél. 03.28.54.78.55 ou 0 800.059.22



Création d'étang et curage

Le domaine forestier de Saint-Gobain est classé NATURA 2000 par la Communauté Européenne. A ce titre, la faune et la flore sont très protégées.

Par ailleurs, le code de l'environnement et la récente loi sur l'eau réglementent sévèrement toute modification des milieux et particulièrement les zones humides.

Notre village est traversé par plusieurs ruisseaux et possède des zones humides protégées. Avant toute opération visant les ruisseaux ou pour toute création ou modification d'étang, nous vous invitons à en faire la déclaration à la Mairie qui se chargera d'informer la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la

Forêt) qui, le cas échéant, demandera la visite de la Police de l'eau avant de statuer sur le type d'intervention à effectuer.

Les infractions à la réglementation sont soumises au régime des contraventions de 4^{ème} classe et plus suivant la nature du délit.

Mieux vaut donc demander avis avant. Cela ne coûte rien et peut éviter bien des tracas.

Pour les joueurs de Pétanques

Depuis plusieurs années, l'Association de Pétanque de Barisis souhaitait pouvoir aménager des sanitaires sur leur terrain de boules situé Place de la Gare de façon à bien accueillir les boulistes locaux et extérieurs pendant les tournois. Par l'intermédiaire de M. Guy PERNAUT, Monsieur BRIATTE de la Société UNIBETON a fait don d'un mobile de chantier à rénover qui permettra d'installer un petit coin accueil, des toilettes et lavabo de façon tout à fait satisfaisante.

Outre, les remerciements que les boulistes ne manqueront pas de transmettre à M. BRIATTE, nous souhaitons également remercier cette entreprise ainsi que M. PERNAUT puisqu'ils ont également assuré le transport à titre gracieux.

Le Comité des Fêtes

Dès sa création, le Comité des Fêtes a œuvré pour organiser les diverses manifestations qui se sont déroulés depuis avril 2008 et quelques fois au pied levé : brocante en avril, fête communale et 14 juillet, la « fête Le Cochon » en septembre. Nous remercions vivement les membres du bureau pour l'énergie et la présence constante qu'ils déploient auprès de la mairie, des associations et aussi des écoles.

Ils vous donnent rendez-vous à leur Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 30 janvier 2009 à 19 h 30 - Salle de la Mairie pour faire le bilan des mois écoulés et évoquer les nouvelles manifestations à venir.

D'ores et déjà une mini rétrospective en images ... avec le beau temps en général !!



La réforme de l'Education Nationale qui est au coeur de l'actualité aura indubitablement des répercussions sur l'avenir de notre école.

Son effectif ne cesse d'augmenter :

- 79 à la rentrée 2007/2008
- 81 à la rentrée 2008/2009
- 83 à la rentrée 2009/2010 (sans compter de nouvelles familles potentielles)

Dès la rentrée 2009, la maternelle comptera 33 enfants, nous avons programmé l'extension de la classe et du dortoir.

Les classes élémentaires seront également en progression.

L'ouverture d'une classe primaire SUPPLEMENTAIRE et donc la CREATION d'un NOUVEAU POSTE d'ENSEIGNANT devient NECESSAIRE pour préserver la bonne qualité de l'instruction de nos enfants.

Pour autant que nous le sachions les projets nationaux vont plutôt dans le sens d'un regroupement vers des villages plus importants que le nôtre.

Nous devons réagir très rapidement. En effet, nous savons déjà que la démarche administrative classique auprès de l'inspection académique est longue et difficile.

SEULE UNE MOBILISATION DE TOUS LES PARENTS PEUT FAIRE ABOUTIR LA CREATION D'UNE NOUVELLE CLASSE.

Il y va de l'avenir du village de Barisis aux Bois, nous sommes très attachés à la commune, l'école est le principal moteur de son dynamisme avec son identité rurale, ne perdons pas ce bien si précieux.

**Parents et élus aurons besoin du soutien de tous.
Réagissons MAINTENANT, sinon RIEN NE SE FERA !**

L'école maternelle

Pour la rentrée 2008, l'effectif est de 27 enfants, il sera de 33 à la rentrée 2009.

Une extension est indispensable, le Conseil Municipal en fait sa priorité.

Les travaux vont consister à agrandir la classe, le dortoir et créer un nouvel espace toilettes et office. Nous prévoyons également un nouveau couloir pris sur le préau pour y mettre les portemanteaux.

L'investissement est estimé à 120 000 euros dont 30% à la charge de la commune pour autant que les subventions nous soient accordées.



Bibliothèque Municipale de Barisis-aux-Bois



De nouveaux bénévoles au sein de l'Equipe de la Bibliothèque : bienvenue à Mmes Françoise ARMANI, Suzanne GERON et Murielle BAUER !

La Bibliothèque est dorénavant ouverte le Mardi, pendant les heures d'échecs –il n'y a donc plus de bibliothèque le vendredi-



Les horaires d'ouverture sont :

le **LUNDI** de 19 h 00 à 20 h 00

le **MARDI** de 17 h 30 à 19 h 00

le **MERCREDI** de 17 h 00 à 18 h 30



Madame Mary-Jane BAUER a donné à la Bibliothèque de nombreux duplicatas de photos et documents qu'elle a pu recueillir au fil des années sur le village de Barisis-aux-Bois à travers le temps. Elle souhaite ainsi donner la possibilité aux Barisiens d'accéder à l'histoire de leur village.



Ces documents sont visibles à la Bibliothèque et consultables sur place. N'hésitez pas à venir les parcourir et vous plonger dans le passé d'un village très ancien.

Afin que le passé ne se perde pas, nous aimerions regrouper tous les documents, photos, cartes postales anciennes que chacun peut avoir chez lui. Ainsi nous pourrions les faire partager à travers une consultation ouverte et peut-être un jour une exposition...

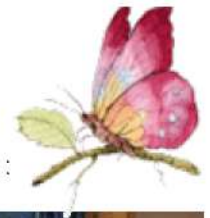
Amenez-nous vos documents, nous en ferons une simple copie pour vous les rendre rapidement.

La vie plus récente du village nous intéresse également : des photos, des souvenirs, des histoires pourraient également être collectés dans un grand livre ouvert !

Dans le même esprit : à l'initiative de Mme Michèle Geais, presque tous les articles parus dans la presse depuis 2001 évoquant Barisis, ses manifestations, ses habitants, ... ont été collectés et gardés en mairie. Ces quelques années écoulées font déjà parties d'un passé presque oublié... ils sont également à votre disposition.

Et nos Aînés...

Une bonne ambiance cette année encore pour les « Aînés » de BARISIS aux BOIS au cours du repas organisé par tous les Membres du Comité Communal d'Action Sociale :



Le Comité est présidé par Monsieur François BOBO, Maire et composé de Mmes Suzanne GERON, Françoise ARMANI, Marie-Jeanne BAILLEUX, Anne PERDU, Carine KOWALSKI, Messieurs Jean FLAMANT, Guy PERNAUT, Emmanuel FONTAINE, Conseillers - Mmes Josiane BRULETOURTE, Marie GOMES, Lydie RAMOS, Patricia HENNEQUIN, Corinne MAILLART, Messieurs Dominique SERIN, Sébastien TRICOTTET.

Le samedi 20 décembre,



10 des membres sont allés porter aux aînés du village le traditionnel colis de Noël, 129 barisiens de plus de 65 ans en étaient les heureux bénéficiaires !

Et si les bénévoles du CCAS n'ont pu s'attarder que quelques minutes dans chaque foyer, tous, bénévoles et anciens ont apprécié ce contact simple et chaleureux qui s'est quelque part un peu perdu...

Les membres du CCAS souhaitent rappeler que dans le cadre de l'action sociale, ils sont à l'écoute de tous et peuvent apporter une aide ponctuelle aux personnes qui sont en difficulté.

